

Savelle, Max, *Empires to Nations : Expansion in American 1713-1824, Europe and the World in the Age of Expansion*, University of Minnesota Press. Minneapolis, vol. V, 1974, 225 p., (index).

Jean-Pierre Thouez

Volume 9, numéro 1, 1978

Les relations extérieures des communautés européennes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700847ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700847ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Thouez, J.-P. (1978). Compte rendu de [Savelle, Max, *Empires to Nations : Expansion in American 1713-1824, Europe and the World in the Age of Expansion*, University of Minnesota Press. Minneapolis, vol. V, 1974, 225 p., (index).] *Études internationales*, 9(1), 139–141. <https://doi.org/10.7202/700847ar>

beaucoup d'autres écrits sur le sujet on y retrouve une évaluation adéquate quant à la nature désastreuse et malavisée de l'intervention américaine grandissante. Dans un style lucide, elle a expliqué pourquoi la superpuissance n'a pu arrêter les Vietnamiens dans leur volonté de remporter la victoire finale.

Son essai sur le marxisme et le confucianisme nous incite à la réflexion : il nous laisse entendre qu'il y a une relation dialectique entre les idéologies et la pratique dans ses changements historiques.

Ces essais et ces articles devraient être d'une utilité et d'un intérêt certains pour les étudiants, et le public en général, qui veulent s'éviter la peine de pénétrer dans l'univers des périodiques. On pourrait se demander pourquoi ces essais et ces articles sur des sujets et des pays entièrement différents ont été reproduits en un seul volume, car le prix peut paraître exorbitant aux lecteurs intéressés. L'éditeur pourrait mieux atteindre son objectif en réimprimant ces essais en deux volumes sous la format du livre de poche.

L. P. SINGH

*Département de science politique,
Université Concordia, Montréal*

SAVELLE, Max, *Empires to Nations : Expansion in America 1713-1824, Europe and the World in the Age of Expansion*, University of Minnesota Press, Minneapolis, vol. V, 1974, 225p., (index).

Le livre de Max Savelle, professeur à l'Université d'Illinois à Chicago Circle, spécialiste du XVIII^e siècle, est extrêmement intéressant. Il porte sur l'analyse des forces, processus (plutôt que sur les événements) qui ont conduit les empires aux nations, en Amérique (1713-1824). Ce livre est un des ouvrages de la collection «L'Europe et le monde à l'époque de l'ex-

pansion», éditée par B. C. Shafer, de l'Université d'Arizona. Les quatre premiers portent sur les découvertes et explorations, les cinq derniers sur la croissance commerciale, les engagements politiques, la fondation de nouvelles ou différentes sociétés dans le « nouveau Monde » et le développement des nations et États dans les anciennes sociétés (souvent le cas) d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. L'objectif de la collection n'est pas à sens unique, on essaie aussi d'évaluer et d'analyser l'impact de cette expansion sur l'Europe. L'ouvrage de M. Savelle s'attache particulièrement sur l'Amérique ou plus précisément sur les Amériques.

M. Savelle analyse l'expansion territoriale, les structures politiques et économiques et les relations internationales des empires et, principalement, leurs influences sur les mouvements d'indépendance. Cette division de l'ouvrage rend compte de la complexité de la période étudiée que l'auteur présente en 319 pages, dont 24 pages de notes bibliographiques. Ce qui est intéressant dans ce livre, c'est qu'il ne porte pas tant sur l'énumération des événements que sur les idées de l'auteur. La conquête des Amériques, au-delà de la présence des nationalités qui y prennent part, représente l'expansion de la civilisation européenne, un peu comme le fut celle des Croisades. Les méthodes de conquête et de colonisation sont à peu près les mêmes, le niveau technologique, la catholicité, le mercantilisme sont d'autres traits communs qui donnent à cette expansion son unité de base. À l'intérieur de ce modèle on peut dégager les variantes régionales ou nationales et parfois les traits opposés, par exemple : la forme institutionnelle républicaine des Hollandais, monarchie libérale des Britanniques et monarchie absolue des Français. De plus, chacun de ces empires américains participe à un plus vaste système de possession européenne (portugais, espagnol, français, britannique, hollandais), chaque système possédant ses propres caractéristiques : langue, gouvernement, admi-

nistration économique, idéologie. Celles-ci sont calquées sur celles des mères-patries et sont étendues aux Amériques au début de la conquête et de la colonisation. Contrairement à d'autres historiens, Savelle analyse cette expansion dans son ensemble en dégagant les traits communs et leurs variantes. Dans la tradition de F. Braudel il n'oublie pas les bases géographiques et surtout les hommes : « The name of the game if people – human beings – struggling to survive and find the good life in the American environment. ». Au « glaive et à la croix » classiques, Savelle propose l'autre face de la médaille.

À la fin du XVIII^e siècle, la géographie du continent américain est assez bien connue, les divisions coloniales définies à l'exception de quelques territoires faisant l'objet de conflits internationaux. Cependant, les frontières ne sont pas sûres, faute d'un arpentage adéquat, elles le seront par tâtonnement au cours du XIX^e siècle (États-Unis-Canada, États-Unis-Mexique). Mais en général, les frontières des vieux empires deviendront les bases géographiques des nouveaux États. Dans un certain sens, la fin du XVIII^e siècle marque le déclin de la phase historique, celle de l'ère coloniale, et souligne celle de la phase géographique : expansion interne et différenciations régionales. Cependant, remarquons que cette phase historique était influencée par les intérêts scientifiques – et géographiques – que pose la découverte de nouvelles terres.

Si les empires possèdent en commun des caractéristiques politiques ils diffèrent par le type d'administration dévolu. Au début du XVIII^e siècle ils sont soumis à leur mère-patrie, ils ne forment qu'un seul bloc avec celle-ci (le concept de départementalisation appliqué actuellement aux Antilles françaises) ; vers le milieu du XVIII^e siècle, par contre, la nature politique de l'empire s'apparente à la structure fédérale. Ce qui est le plus apparent c'est que, socialement, économiquement et politiquement, les colonies tendent à promouvoir leur propre sens de développement, sens qui parfois s'oppose

à celui de la mère-patrie. Mais cette émancipation est géographiquement différentielle, largement dépendante de la forme, structure et intérêts économiques de chacun des empires. En dépit des échanges entre les colonies, l'expansion économique et commerciale reste soumise à la volonté des agences gouvernementales européennes. En pratique, il y a un accord étroit entre les institutions coloniales et celles de la mère-patrie. De plus, la population des Amériques peut être assimilée à une mosaïque sociétale. Chaque empire possède sa propre structure sociétale, langue, culture, différences régionales (qui dépendent du degré de développement économique). Non seulement chaque société possède ses caractéristiques propres mais elle a conscience de ces différences, de sa propre destinée. Ce sens de la différence, d'où provient-il ? M. Savelle ne s'étend pas sur cette question, préférant porter son jugement sur les conséquences : les variations régionales accélèrent la formation des nations. La distinction entre les colonies fortes et faibles ne nous renseigne guère sur la genèse, les attitudes des individus et des collectivités. Dans un autre sens, si cette conscience de la différence provient des caractéristiques propres et des politiques de chaque empire, comment a-t-il été transféré à la formation de la nation ? Car les rivalités entre les empires depuis Utrecht (1713) au Traité de Paris (1763), que l'on peut assimiler à la politique des « dominos », jouent en faveur de ce particularisme. M. Savelle pourtant découvre la pièce-maitresse, l'indépendance des États-Unis et d'Haïti, qui va entraîner celle d'autres colonies. Mais surtout, l'époque est prête au changement, car le XVIII^e siècle est aussi l'époque d'une modification profonde de mentalité dont l'impact sera formidable des deux côtés de l'Atlantique. Ce corpus philosophique, scientifique, économique, largement anticlérical, va se propager aux Amériques et, par retour, menacer les institutions des nations européennes. Bien plus, les sociétés américaines génèrent leur propre développement idéologique, scientifique, se donnant à elles-mêmes et à l'Europe

l'idée d'une nouvelle Amérique. Naturellement, cette approche masque les aberrations de l'expansion interne, en particulier, les relations avec les Indiens (W. R. JACOB : « Depossessing the American Indian » ; V. J. VOGEL : « This Country was Ours » ; G. W. MANYPENNY : « Our Indian Wards... »). Les conditions imposées par les éditeurs expliquent en partie ces oublis d'autant plus graves que l'on a l'impression d'un optimiste naïf. La remarquable insistance de l'auteur à vouloir utiliser des qualificatifs nous imposerait une seconde lecture plus critique de cet ouvrage. Il n'en reste pas moins qu'il dégage le « fil directeur » à une période complexe de l'histoire.

Jean-Pierre THOUZ

*Département de géographie,
Université de Sherbrooke*

LEMIEUX, Vincent, *Le patronage politique : une étude comparative*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, 232p.

L'ouvrage constitue le pendant théorique de la monographie sur le patronage au Québec éditée il y a peu (*Patronage et politique au Québec : 1944-1972*, par Vincent LEMIEUX et Raymond HUDON). Certes, le contenu gagne en richesse ce qu'il perd peut-être en accessibilité pour le lecteur non versé dans l'analyse cybernétique, la théorie des graphes et l'analyse structurale. La définition que donne l'auteur du patronage politique (et il insiste à plusieurs reprises sur cette dimension politique) est la synthèse de trois approximations ou hypothèses : « Le patronage politique », dit-il, « est une opération, créant des relations disjonctives de patron à clients, par laquelle le patron transforme une relation d'infra-puissance du client en une relation de sous-puissance par rapport à lui, le patron, qui grâce aux moyens obtenus du client tente de transformer sa non-

suprapuissance par rapport à des rivaux en suprapuissance » (p. 27). Il est possible que tous ces néologismes, introduits par les cybernéticiens et les structuralistes, irritent certains. Pourtant, un apport théorique s'accompagne souvent d'une précision, voire d'une création, terminologique, le langage de tous les jours étant chargé de trop de sens.

Il s'agit d'une étude comparative : quatre aires culturelles (Europe médiévale, Afrique de l'Est avant la colonisation, Europe méditerranéenne, Amérique du Nord) sont analysées à partir de travaux d'anthropologues, d'historiens, de sociologues et de politistes. On pourra noter, toutefois, l'imprécision (l'auteur le reconnaît) de quelques données (Afrique de l'Est) : les auteurs utilisés semblaient en désaccord sur un certain nombre de points. Par contre, pour les autres aires culturelles (Québec, en particulier), les données, récoltées en partie par l'auteur, sont mieux adaptées à la recherche.

Les hypothèses retenues par Vincent Lemieux, et que contient la définition provisoire citée plus haut, sont testées selon un plan identique pour toutes les sociétés politiques (et cela facilite d'autant la lecture de l'ouvrage), mais pareille étude du patronage lui paraît insuffisante si elle n'est pas replacée dans le cadre plus général de celle de l'organisation sociétale ou partisane. Utilisant les lois de connexité et de cohésion politiques, l'auteur cherche à montrer les effets structuraux du patronage.

Les conclusions de cette étude comparative sont fort intéressantes. S'attachant à dégager les conditions du patronage politique, Vincent Lemieux établit leur plus ou moins grande importance selon les types de sociétés. Ainsi, les conditions politiques (compétition pour la gouverne d'au moins deux acteurs sociétaux, individuels ou collectifs, ce qui exclut les situations de monopole ; mais aussi absence de démocratie parfaite...), sont-elles les plus fondamentales ; les conditions sociales (manque de pouvoir du client futur face à l'appareil